

rpc

SCIENCE ET INGÉNIERIE



Innovation pour l'industrie

2012
2013

RAPPORT ANNUEL

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

Énoncé de vision du RPC

Le RPC excellera dans l'innovation technologique de façon à permettre à ses partenaires d'affaires et à l'industrie de créer de la richesse et des occasions d'emploi de haute qualité.

Énoncé de mission du RPC

Notre mission consiste à aider les petites et moyennes entreprises (PME) du Nouveau-Brunswick à développer et à appliquer une technologie novatrice, ainsi qu'à fournir des services techniques spécialisés en laboratoire à nos clients du Nouveau-Brunswick et des marchés mondiaux.

Objectifs stratégiques de l'entreprise

Les objectifs stratégiques ont été définis à partir de l'énoncé de mission, de façon à représenter la contribution des intervenants et les besoins de l'organisme. Les objectifs sont des cibles qui servent à établir la base de la planification et qui poussent l'entreprise à se dépasser. Le conseil d'administration a approuvé le plan stratégique du RPC, qui définit l'orientation de l'organisme.

Le plan stratégique comprend une description du processus, un sommaire des contributions et des résultats, les objectifs, la justification, les mesures et les initiatives préliminaires. Les objectifs ont été élaborés de façon à être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps (selon le principe SMART).

Célébrer 50 années en tant qu'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick

Au mois de juin, le RPC a célébré son cinquantième anniversaire avec une réception qui comprenait leurs clients, employés, retraités, groupes industriels, universitaires ainsi que membres du conseil d'administration et du gouvernement. Les intervenants de toute la communauté de l'innovation étaient présents. Un diaporama composé de photos des projets et des étapes clés des 50 dernières années du RPC a rappelé bien des souvenirs. Le guitariste classique Stephen Peacock a divertifié les invités.

Le premier ministre David Alward s'est adressé aux invités. Il a reconnu le rôle important du RPC dans l'innovation des affaires et a mis l'accent sur le fait que l'innovation efficace est essentielle pour l'économie du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Alward considère l'innovation comme le moteur supersonique de l'économie du Nouveau-Brunswick.

Le directeur général Eric Cook a proposé une réflexion sur le mandat du RPC. Il estime que notre mandat est d'être l'organe de service scientifique, technique et de recherche du gouvernement, concentré sur la stimulation de la compétitivité des entreprises. Il a par ailleurs souligné que notre mandat est tout aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était en 1962. Selon ses dires, la recherche du RPC est orientée vers le marché, et les clients payants attendent avidement que le RPC livre ses résultats afin qu'ils puissent les utiliser pour obtenir un avantage commercial.

M. Cook a rappelé que le RPC sert plus de 900 clients annuellement et réalise des projets pour plus de 30 clients internationaux. Le RPC profite à plusieurs secteurs de l'économie et se spécialise en chimie analytique, en traitement des minerais, en aquaculture, en énergie, en procédés de fabrication et en procédés industriels.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE

1 Augmenter nos recettes, investir dans notre entreprise

Le modèle d'entreprise du RPC pour le recouvrement des frais généraux et le réinvestissement comporte deux éléments : 1) une subvention provinciale modeste; 2) la marge des services techniques. La croissance de notre entreprise nécessite la croissance de ces deux éléments.

Des indicateurs de réussite précis ont été établis, dont un objectif de croissance du chiffre d'affaires annuel de 4 % (11 millions de dollars d'ici 2015), la mise en place d'au moins un nouveau service par année ainsi que le maintien de notre cote de satisfaction de la clientèle de 95 %, mesurée par sondage.

2 Équilibrer nos activités novatrices

Les services du RPC se décomposent comme suit :
1) Services techniques (analyses, essais et investigations)
2) Recherche appliquée

Les coûts associés aux services techniques sont prévisibles et le risque financier minimal. S'ils sont gérés efficacement, ils permettent de dégager de bonnes marges. Le fait que le RPC fournisse ces services à l'échelle locale favorise l'industrie néo-brunswickoise, mais celle-ci bénéficie également de nos capacités de recherche appliquée. Cette initiative a comme objectif de mettre davantage l'accent sur le volet de recherche appliquée de notre entreprise.

La recherche appliquée est un élément essentiel de notre mandat et correspond à la mission d'autres organismes de recherche provinciaux. En fait, vu l'ampleur des ressources que consacre le RPC à la recherche fondamentale, nous jouons un rôle important pour assurer l'équilibre de la stratégie en matière d'innovation en fournissant des services de recherche appliquée à l'industrie. Toutefois, en accroissant nos activités de recherche appliquée, nous accroissons les risques et les coûts que nous devons supporter. Pour assurer l'équilibre de nos activités d'innovation, il nous faudra embaucher de nouveaux employés ayant de nouvelles compétences, ce qui devrait avoir un effet modérateur sur nos bénéfices nets.

Les indicateurs de réussite comprennent la mise en place d'au moins deux nouvelles technologies ou de technologies avancées associées précisément aux nouvelles compétences acquises grâce au recrutement et à l'achat d'équipement, de même qu'une croissance de 15 % de nos services de consultation et de recherche appliquée par rapport au chiffre facturé en 2009-2010.

3 Croissance de notre capital humain

Pour s'assurer d'une réussite durable, le RPC doit continuer à investir dans son capital humain. Les tendances démographiques vont sans aucun doute renforcer l'importance de ce dernier. Au cours des cinq prochaines années, un certain nombre de nos employés prendront leur retraite et il faudra les remplacer. En outre, pour assurer l'équilibre de nos activités d'innovation, qui est l'un de nos objectifs stratégiques, il nous faudra procéder à l'embauche de personnel.

Notre plan exige la croissance de notre capital humain. Les indicateurs de réussite à cet égard comprennent : 1) l'augmentation du nombre d'employés titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, qui devra passer

de 15 % à 20 % de notre effectif d'ici 2015; 2) l'embauche stratégique de cinq nouveaux employés afin d'accroître nos capacités au cours des cinq prochaines années; 3) la réduction de certains des risques auxquels nous sommes exposés d'après notre plan de succession.

4 Revitalisation de notre relation avec notre propriétaire

Il nous est possible d'améliorer la relation que nous entretenons avec notre propriétaire. Les problèmes que nous connaissons relativement au chevauchement et à la diminution de notre subvention annuelle indiquent un manque d'information concernant le rôle du RPC en tant qu'organisme de recherche provincial. Plus que jamais, la mondialisation et les enjeux liés à la productivité rendent essentiels le rôle de la technologie et de la recherche appliquée, et donc du RPC.

Les indicateurs de réussite à cet égard sont les suivants :

- 1) rétablissement de la subvention provinciale annuelle;
- 2) reconnaissance du rôle de premier plan que joue le RPC dans la politique de recherche appliquée et l'innovation provinciale;
- 3) augmentation des ventes de 50 % au gouvernement provincial;
- 4) augmentation des activités et des communications avec le gouvernement.

5 Accroître la notoriété et la connaissance des activités du RPC

Le RPC jouit d'une excellente relation avec ses clients actuels et attire de nouveaux clients chaque année. Toutefois, afin d'optimiser la valeur ajoutée que nous apportons et d'éviter les initiatives qui entraînent le doublement de capacités établies du RPC, nous devons promouvoir une meilleure notoriété et connaissance de nos activités. Cette initiative consiste à accroître la notoriété, la connaissance et la compréhension du rôle du RPC en tant qu'organisme de recherche provincial.

Les indicateurs de réussite à cet égard sont :

- 1) atteinte de l'objectif stratégique no 1, soit l'augmentation du chiffre d'affaires;
- 2) fidélisation des dix clients les plus importants;
- 3) aucun exemple de chevauchement gouvernemental en raison de la construction de nouveaux laboratoires;
- 4) reconnaissance de notre 50e anniversaire (en 2012).



UN MOT DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pendant l'année 2012-2013, le RPC a souligné ses 50 années d'activités en tant qu'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick. Au cours des cinq dernières décennies, le RPC a su transformer un modeste budget annuel de 50 000 \$, tiré d'une subvention provinciale, en à une opération dynamique générant plus de 10 millions de dollars en revenus. Notre personnel initial, composé de trois employés, est maintenant un groupe varié de 98 employés hautement qualifiés. Nous avons débuté avec une poignée d'instruments élémentaires valant moins de 10 000 \$ pour aujourd'hui posséder une installation coûteuse de 13 000 m² comprenant des millions de dollars en équipement moderne et un laboratoire satellite à Moncton. Le plus important, c'est que notre clientèle a proliféré, passant d'un modeste 20 projets de recherche à plus de 900 clients payants à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Plusieurs des 900 clients du RPC sont fidèles et font affaire avec nous depuis plusieurs décennies. En mettant à la disposition de nos clients des employés compétents et qualifiés, des processus efficaces, de l'équipement moderne et un service à la clientèle exceptionnel, nous avons su gagner leur loyauté. D'après nos études d'assurance de la qualité, un nombre impressionnant de nos clients, soit la totalité, indiquent qu'ils feraient encore affaire avec nous.

Notre personnel et nos clients actuels sont les bénéficiaires des visionnaires qui ont fondé le RPC il y a plus d'un demi-siècle. Ces visionnaires avaient compris qu'il était impératif pour l'industrie d'adopter de nouvelles technologies, d'améliorer la productivité et de créer des processus et produits innovateurs afin de rester compétitive et d'éviter l'obsolescence. Aujourd'hui, ces aspirations demeurent toujours aussi indispensables, ce qui valide la pertinence de l'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick.

Les documents historiques montrent que le RPC était perçu comme un service d'état-major qui attirerait et retiendrait des scientifiques, ingénieurs et technologues. Dans le premier rapport annuel, le président du conseil d'administration, M. Les Schemilt, exposait une vision pour le RPC selon laquelle il serait l'organe de service scientifique et de développement du gouvernement qui créerait des ressources, pour ensuite devenir l'organe de service scientifique, technique et de développement de l'industrie. Comme le démontrent nos ressources et notre clientèle, nous avons grandement progressé vers la réalisation de cet objectif.

Notre rendement au cours de l'exercice 2012-2013 fut excellent et particulièrement satisfaisant compte tenu du contexte économique difficile. Pour la deuxième fois, les revenus ont dépassé les 10 millions de dollars et notre résultat net a surpassé notre cible (voir la section *Objectifs du plan annuel – réaliser un bénéfice net positif et atteindre nos objectifs*, p. 6). Le RPC continue d'élargir ses possibilités grâce à de nouvelles gammes de services (voir la section « À pleins gaz : Le RPC obtient une accréditation pour le méthane et l'éthane dissous dans l'eau », p. 7) et à l'utilisation de la science afin de résoudre les défis industriels (voir la section *Prix d'excellence du RPC – analyse des coliphages spécifiques au mâle (CSM) : un nouvel outil pour l'évaluation de l'efficacité du traitement des eaux usées*, p. 9). Voilà deux exemples de recherche et de développement orientés vers le marché. Le RPC a relevé un besoin du marché et a cherché et développé une solution. La recherche orientée vers le marché est le mandat du RPC. Il s'agit d'un élément important, mais souvent négligé, de l'innovation (voir la section « *Invention ou Innovation? Le RPC encourage l'innovation orientée vers le marché* », p. 8).

Les objectifs du plan annuel du RPC sont fixés comme compléments à notre plan stratégique quinquennal (voir le contreplat et la section « *Objectifs du plan annuel 2012-2013* », p. 6). Notre indicateur de rendement principal est notre rendement financier, qui a surpassé nos attentes malgré le fait que le Nouveau-Brunswick a été l'une des deux provinces dont le produit intérieur brut a diminué en 2012. Comme décrits dans la section *Objectifs du plan annuel 2012-2013*, p. 6, d'excellents progrès ont été réalisés pour nos trois objectifs supplémentaires : la croissance, la relève et la proposition en matière de valeurs. Le rendement excellent, combiné aux célébrations de notre cinquantième anniversaire, a fait de l'année 2012-2013 une année exceptionnelle.

Lumières, caméra, innovation : le RPC lance sa vidéo influente

En août, le RPC a lancé son plus récent outil de marketing : une vidéo influente. Cette vidéo offre une vue d'ensemble du RPC par un court message d'information multimédia de trois minutes. La vidéo est accessible sur la chaîne YouTube du RPC, et nous avons aussi présenté un code QR pour promouvoir la présentation.

Notre vidéo influente peut être visionnée ici : <http://www.rpc.ca/ImpactMovie/>

Ou en scannant le code QR :

Les perspectives

L'économie d'autres régions du Canada semble émerger de leur inertie, mais ce n'est pas le cas au Nouveau-Brunswick. Des projets majeurs à la centrale de Point Lepreau et les mines de potasse de Sussex ont contribué à stimuler l'activité économique provinciale au cours des cinq dernières années. Cependant, ces deux projets sont maintenant terminés. Il est possible d'espérer d'additionnels développements dans le secteur minier, mais la baisse de la demande mondiale de marchandises a retardé les projets et a entraîné des difficultés pour l'obtention de capitaux. Bien qu'elle ait amorcé un retour, la foresterie ne sera probablement pas le moteur économique qu'elle était dans le passé. De plus, la croissance du secteur manufacturier a atteint un plateau et les gouvernements ont réduit ou réduiront leurs dépenses. Ces facteurs ont contribué à la hausse du chômage. En résumé, les indicateurs économiques portent à croire que les conditions sont défavorables à la croissance des affaires. Puisque notre entreprise est directement influencée par la santé de l'économie, le RPC a été touché par ce contexte difficile et continuera de l'être.

Malgré les perspectives inquiétantes, il y a des occasions à saisir. Les industries du Nouveau-Brunswick auront effectivement de grands besoins. Respectons notre mandat, qui est justement d'aider les entreprises à être concurrentielles. Le RPC possède un savoir-faire dans les domaines manufacturier, minier, de la chimie analytique, de la métallurgie physique, de l'énergie, de l'aquaculture et de la transformation écologique des matières, domaines qui ont tous le potentiel d'aider les entreprises à augmenter leur productivité grâce à des processus et des produits nouveaux et améliorés. Les gouvernements ont commencé à porter leur attention sur la recherche orientée vers le marché et ont annoncé la mise en place de programmes incitatifs pour les entreprises, ce qui devrait se traduire par des occasions d'affaires pour le RPC. Parmi les autres projets potentiels, mentionnons le pipeline ouest-est qui, s'il est construit au Nouveau-Brunswick, créerait des possibilités en services d'analyse, notamment en chimie environnementale et en métallurgie physique, et un certain nombre de projets miniers qui donneront lieu à des travaux additionnels si les approbations et le financement sont obtenus.

La force et de la viabilité du RPC sont attribuables en partie à notre succès à exporter nos services. En effet, il existe une demande nationale mais aussi mondiale pour certains services. Nous les commercialiserons donc dans l'espoir de profiter d'économies plus fortes que celle du Nouveau-Brunswick. Par exemple, nous surveillons les possibilités liées au programme de construction navale à Halifax et différents projets à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le RPC aide ses clients à renouveler et mettre à jour leurs produits et services. L'organisation doit aussi continuellement s'améliorer. Avec ce défi à l'esprit, nous continuons notre recrutement stratégique qui pourrait mener à de nouvelles offres de services. Nous continuons d'investir dans notre équipement et nos installations et de chercher des débouchés. Nous restons donc en étroit contact avec nos clients et les groupes industriels pour cerner les nouveaux besoins et les nouvelles possibilités.

Une série d'années marquées par des rendements exceptionnels a permis au RPC de prospérer. Cependant, nous ne prévoyons pas que ce rendement pourra être reproduit en raison du climat actuel. Dans le présent contexte, l'accès à nos services est toutefois essentiel. Nous prévoyons donc être totalement engagés dans la réalisation de notre mandat.

Commentaires d'appréciation

Merci au premier ministre David Alward qui a contribué aux célébrations du cinquantième anniversaire du RPC au mois de juin 2012. Il partage notre passion pour l'innovation, et nous sommes reconnaissants qu'il souligne le rôle du RPC pour l'économie provinciale.

Nous tenons également à remercier les ministres et députés provinciaux qui ont visité le RPC au cours d'une série de visite au début de l'année 2013. Le RPC est l'histoire d'une réussite dont tous les Néo-Brunswickois peuvent tirer fierté. Nous sommes reconnaissants que les députés aient pris le temps de mieux comprendre notre organisme.

Nous tenons à remercier les organismes voués à l'avancement de l'économie du Nouveau Brunswick, dont le ministère du Développement économique, la Fondation de l'innovation du Nouveau Brunswick, Investir NB, le Programme d'aide à la recherche industrielle, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Nous sommes également reconnaissants envers les membres volontaires du conseil d'administration, des gens dévoués à épauler l'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick (voir la section « *Conseil d'administration du RPC* », p. 10). Les administrateurs du RPC sont de fiers porte-parole de l'entreprise.

Nous devons de sincères remerciements aux exceptionnels employés du RPC. Leur souci du service à la clientèle et leur engagement en matière d'excellence transparaissent dans leur travail quotidien et sont validés par la rétroaction des clients et les études d'assurance de la qualité. La passion dont font preuve nos employés envers leur travail, leur employeur et leurs clients contribue directement au succès du RPC.

Finalement, nous tenons à manifester notre reconnaissance envers nos clients qui nous embauchent et nous mettent au défi. Nous sommes fiers de servir plus de 900 clients annuellement et nous sommes appréciés la rétroaction positive qu'ils nous transmettent et la loyauté dont ils font preuve à notre endroit. Les besoins des clients ont permis au RPC d'élargir son savoir-faire et de se diversifier. Les croustilles, les centrales nucléaires, le saumon d'élevage, les appareils de loterie vidéo, les embarcations de sauvetage, l'eau potable, l'exploitation minière, les hôpitaux, les frites surgelées, les écoles, les services d'incendie, les baguettes de tambour, les usines de pâte et les transformateurs de métaux ont tous quelque chose en commun : ce sont des exemples de produits, de services et d'industries que le RPC a contribué à développer, à améliorer, à dépanner, à analyser ou à inspecter. Non seulement on compte plus de 900 autres exemples, mais les scientifiques et ingénieurs du RPC travaillent sur des technologies et des techniques afin de répondre aux besoins des clients pour les 50 prochaines années. Attendez-vous à d'autres grands produits et services.



Kenneth Reeder, ing.
Président



Eric Cook, ing.
Directeur exécutif et chef de la direction

OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2012-2013

Le plan annuel du RPC pour 2012-2013 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2010-2015. Le plan annuel fait renvoi aux objectifs stratégiques de l'entreprise et a reçu l'aval du conseil d'administration. Les objectifs du plan annuel, ainsi que les progrès réalisés en ce sens, sont exposés ci-dessous.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par rapport aux *objectifs généraux* établis dans le plan annuel pour 2012-2013.

I. Réaliser un bénéfice net positif et atteindre nos objectifs.

Cet objectif a été atteint. Nos revenus ont dépassé les 10 millions de dollars et ont ainsi répété une réalisation d'importance (voir la section « État consolidé des résultats d'exploitation », p. 14).

Malgré le ralentissement économique et la fin des dépenses de stimulation, la marge brute n'a pas fléchi dans la majorité des gammes de services d'analyse. Nous sommes satisfaits de la hausse du chiffre d'affaires de nos services d'ingénierie et de consultation, des groupes qui font de la recherche appliquée. Dans l'ensemble, nous avons réalisé un bénéfice net positif qui dépasse de loin notre objectif (voir la section « État consolidé des résultats d'exploitation », p. 14).

Le profil des sources de revenus (tableau 1) indique que le gros du produit des ventes du RPC (82 %) continue de provenir du secteur industriel. Les revenus provenant de sources fédérales ont légèrement augmenté, mais sont demeurés au deuxième rang des plus importantes sources de revenus (7,7 %). Les revenus provenant du gouvernement provincial ont diminué. La subvention provinciale a augmenté pour passer à 100 000 \$, une contribution bien appréciée, mais sensiblement plus basse que les financements historiques de l'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick.

Le tableau de répartition des clients par région (tableau 2) révèle que 540 des 981 clients du RPC (55 %) étaient originaires du Nouveau Brunswick. Les autres clients provenaient de la région (20 %), du pays (22 %) et de l'international (3 %). Le nombre de clients servis a diminué d'environ 5 %, une diminution attribuée au climat économique difficile.

Notre savoir faire a attiré 441 clients de l'extérieur du Nouveau Brunswick, dont 31 clients internationaux. En plus de valider la pertinence de notre entreprise, les exportations sont essentielles à notre viabilité. Comme le révèle le tableau 3, *Clients servis par revenus*, le RPC a exporté des services de l'ordre de 4,1 millions de dollars de la province et a ainsi aidé à créer et à maintenir des possibilités d'emploi de haute spécialisation ici, chez nous. Les revenus d'exportation étaient en hausse de 430 000 \$, ce qui a compensé une baisse similaire provenant du Nouveau-Brunswick.

Comme l'illustrent l'analyse ci-dessus et les résultats présentés dans les états financiers du présent rapport, nous avons atteint l'objectif que nous nous étions fixé, soit d'obtenir des résultats rentables. Dans la province, l'économie tournait au ralenti, partiellement en raison de la fin de projets majeurs dont ceux de la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau et l'expansion des mines de potasse. De plus, la nouvelle réglementation sur le gaz de schiste a eu une incidence négative sur le RPC en lui enlevant un important contrat commercial au profit d'un laboratoire provincial. Nous sommes parvenus à compenser la baisse de revenus provinciaux par une hausse des revenus provenant de l'extérieur. Dans l'ensemble, le rendement du RPC a surpassé les objectifs, ce qui constitue un grand exploit en période économique difficile.

TABLEAU 1 : PROFIL DES SOURCES DE REVENUS

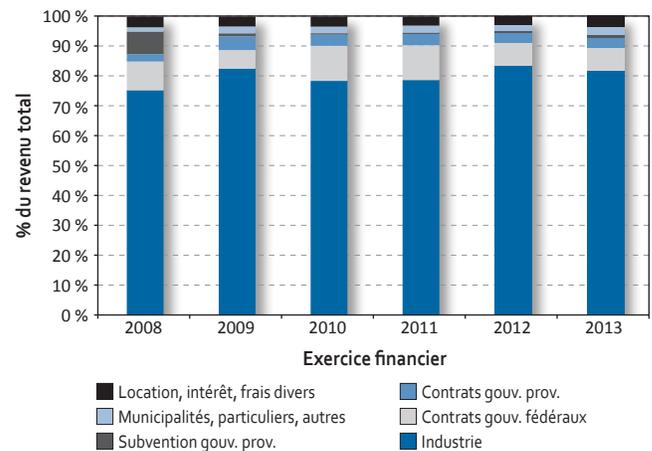


TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION

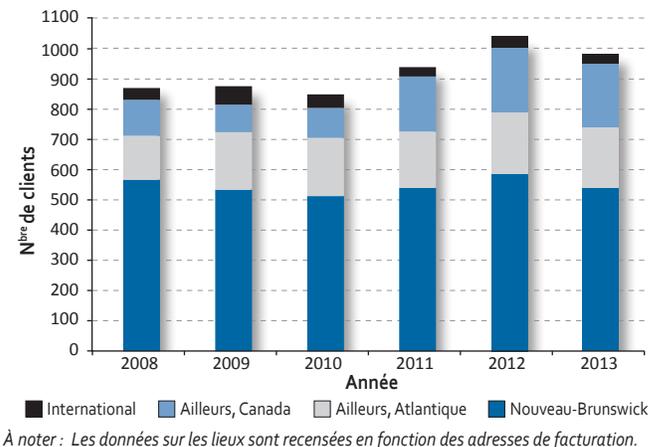
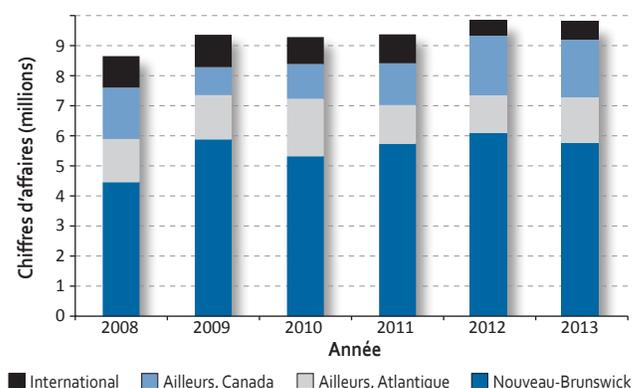


TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



À pleins gaz : Le RPC obtient une accréditation pour le méthane et l'éthane dissous dans l'eau

II. Saisir les occasions de croissance de l'entreprise.

En raison de la lenteur de l'économie, cet objectif a été particulièrement difficile à atteindre. Cependant, de bons progrès ont été réalisés grâce aux nouvelles pistes de vente, à la stimulation des relations avec d'anciens clients et à la création de nouvelles offres de service.

Nous poursuivons notre programme de visites d'entreprises, nous participons à des allocutions, nous offrons des commandites et nous continuons nos efforts publicitaires. Un message publicitaire pour la télévision a d'ailleurs été créé et le lancement a eu lieu en mai 2013. La vidéo influente du RPC, un survol multimédia de l'organisme de trois minutes, a été lancée avec succès. De nombreuses publicités ont également été faites pour célébrer notre cinquantième anniversaire. Les efforts publicitaires ont été élargis pour inclure un salon commercial à Terre-Neuve et l'embauche d'un consultant en prospection de clientèle pour l'Amérique du Sud.

Le personnel du RPC participe à plusieurs conseils et comités. Ces efforts contribuent à ce que le RPC reste connecté à ses clients et connaisse leurs besoins et défis.

Nous avons tiré pleinement profit de notre entente avec les membres du réseau du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et avons également su la prolonger. Cette entente s'inscrit dans le PARI et permet au RPC de fournir des services de consultation dans le cadre de petits projets. Il s'agit aussi d'un excellent moyen d'aider les entreprises et de tisser des liens.

Nous avons également appris que le RPC sera admissible au programme de Fonds de bons d'innovation du Nouveau-Brunswick mis en place pour aider les PME à répondre à leurs besoins en innovation.

Nous avons lancé de nouvelles gammes de services, notamment sur la dissolution du méthane dans l'eau (voir l'encadré de cette page) et les coliphages spécifiques au mâle (voir la section « Prix d'excellence », p. 9).

Nous poursuivons notre recherche de possibilités de marché pour étendre nos activités en insistant particulièrement sur le secteur des sciences biologiques.

Nos revenus totaux ont sensiblement augmenté au cours de l'année. La hausse des revenus dans les nouveaux secteurs a cependant été neutralisée par un déclin de ceux provenant des secteurs d'affaires traditionnels.

III. Plan de relève anticipé.

Le RPC est privilégié de compter beaucoup d'employés ayant une grande ancienneté parmi son personnel, dont de nombreux experts en la matière possédant entre 25 et 35 années d'expérience. Avec l'approche de la retraite des bébé-boumeurs, le RPC fait face à un défi pour la relève de son personnel.

Au cours de la dernière année, nous nous sommes occupés de deux postes clés en mettant en poste par voie de promotion le successeur d'un gestionnaire qui a pris sa retraite après 35 ans de services et en préparant l'embauche du successeur d'un autre gestionnaire dont le départ à

Le RPC continue d'élargir ses capacités en analyse des gaz par l'obtention d'une accréditation pour deux nouveaux paramètres : le méthane dissous dans l'eau et l'éthane dissous dans l'eau. Ces deux paramètres sont de potentiels contaminants de l'eau potable. Ils sont d'intérêt particulièrement pour les secteurs renfermant du gaz naturel.

Le méthane est un gaz incolore et inodore plus léger que l'air. Il n'est pas considéré comme toxique, mais il est asphyxiant à des concentrations élevées. Le méthane est extrêmement inflammable et peut être enflammé facilement. Il est produit naturellement par des bactéries méthanogènes. À température et pression normales, l'éthane est également un gaz inodore et incolore. Il est le deuxième plus grand constituant du gaz naturel.

L'accréditation par le Conseil canadien des normes (CCN) s'ajoute au large éventail de paramètres d'analyse accrédités du RPC. La liste complète des accréditations du RPC est présentée sur le site Internet du CCN (voir : <http://www.scc.ca/fr/palcan/28>). L'accréditation garantit qu'un personnel qualifié réalise la technique selon une norme établie. Les méthodes sont régulièrement auditées et nécessitent des essais d'aptitude périodiques.

« Nous voyons déjà une demande régulière pour ces services et, avec la hausse des préoccupations sur la qualité de l'eau potable, nous prévoyons une montée de la demande » explique Mme Diane Botelho, qui a dirigé les efforts de recherche et de développement des méthodes. Mme Botelho travaille actuellement sur de nouveaux paramètres afin d'élargir l'éventail d'accréditations du RPC en analyse des gaz.

Ces analyses sont offertes par le groupe de la qualité de l'air du RPC, qui propose déjà une gamme complète de tests, dont des analyses relatives à la moisissure, à l'amiante, aux gaz médicaux et à la qualité de l'air, pour lesquelles il est accrédité. Parmi les autres services d'analyse de la qualité de l'air offerts, mentionnons les analyses destinées à déceler la présence de radon et de mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF).



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2012-2013 suite

la retraite est prévu pour la fin de l'année 2013. De plus, nous avons réaffecté une ressource dans notre groupe d'ingénierie pour renforcer les capacités de ce groupe. Nous avons embauché un chef comptable qui s'occupera de la gestion financière et des rapports sur la relève. En outre, nous avons dépisté un programmeur de logiciels pour préparer la relève de l'employée qui administre la planification des ressources de notre entreprise, qui prendra sa retraite à l'automne 2013.

Bien que nous répondions efficacement à nos besoins actuels et que nous soyons préparés aux départs à court terme, cet objectif devra être reporté puisque nous prévoyons d'autres départs à la retraite dans les prochaines années.

IV. Promouvoir la proposition de valeur de l'organisme de recherche provincial (ORP).

Des efforts significatifs ont été déployés à l'égard de cet objectif, y compris une série de visites des députés de l'Assemblée législative, des présentations aux ministres, des présentations à des comités, des correspondances et discussions avec le premier ministre, notre présentation au Comité permanent des corporations de la Couronne, des

communications avec plusieurs sous-ministres et la promotion du mandat du RPC en tant qu'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick.

Malgré l'acceptation généralisée de notre message et l'ampleur de nos efforts, nous n'avons obtenu qu'un succès mitigé. Nous nous sommes assurés d'être admissibles aux nouveaux programmes d'innovation de la province. Nous avons reçu une demande pour fournir des services de laboratoire à un ministère qui éliminait ce service. Nous avons réussi à conserver un contrat municipal pour lequel un laboratoire du gouvernement provincial avait fait une soumission persuasive. Cependant, l'objet de nos plus grandes inquiétudes s'est malheureusement concrétisé. Des règlements sur le gaz de schiste exigeant que les échantillons soient analysés par le laboratoire du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ont été adoptés, ce qui a causé la perte d'un contrat annuel substantiel autrefois accordé au RPC.

Nous avons repéré deux secteurs, la santé du poisson et les services d'analyse environnementale, pour lesquels l'offre de services de la Province chevauche celle du RPC. Le RPC vend ces services à des clients du secteur privé au Nouveau-Brunswick, au Canada et à l'international. Nous souhaitons toujours vendre nos services à la Province et nous continuons de les présenter comme des occasions d'économie de coûts pour elle.

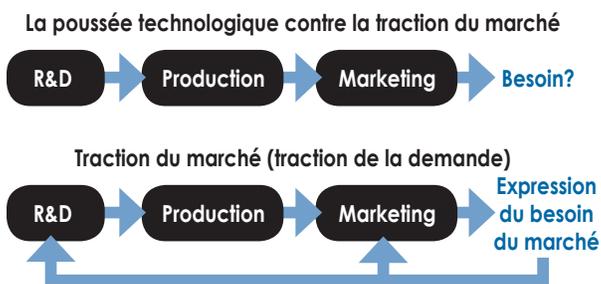
Invention ou Innovation? Le RPC encourage l'innovation orientée vers le marché

L'innovation est généralement reconnue comme un élément crucial des économies dynamiques. Cette idée a motivé la mise en place d'importantes mesures incitatives pour la recherche et le développement. Cependant, l'accent était principalement mis sur la recherche suscitée par la curiosité, soit la poussée technologique. Les résultats de la recherche suscitée par la curiosité incluent les connaissances, les découvertes et un personnel hautement qualifié. L'accent soutenu sur la recherche suscitée par la curiosité a eu comme résultat que la politique canadienne était perçue par certains comme une politique de l'invention efficace plutôt qu'une politique de l'innovation.

Le but ultime des investissements en recherche est normalement de produire de l'innovation, ce qui est une idée nouvelle porteuse d'une valeur économique et sociale. L'innovation est un résultat plus fréquent de la recherche orientée vers le marché, ou fondée sur la traction du marché, qui est la spécialisation du RPC. Le RPC fait la promotion d'une politique de l'innovation équilibrée qui focaliserait davantage sur la recherche orientée vers le marché. Les activités menées au cours des dernières années à l'appui de cet objectif comprennent les suivantes :

- La participation au comité d'experts sur l'état de la recherche-développement industrielle au Canada du Conseil des académies canadiennes. Le rapport de ce comité, commandé par Industrie Canada, sera publié en août 2013 et promet d'influencer la politique de recherche industrielle fédérale.
- L'écriture d'un éditorial pour le Telegraph Journal, « Rethinking New Brunswick's Innovation Strategy », qui fait la promotion de la recherche orientée vers le marché. Les commentaires étaient positifs autant à l'échelle locale que nationale.
- Être l'hôte du programme Innovation Illimitée du Conseil national de recherches. Cet événement avait lieu en concomitance avec l'assemblée générale annuelle des Manufacturiers et exportateurs du Canada. Une visite du RPC était offerte ainsi qu'une présentation soutenant la recherche pilotée par l'industrie.
- L'écriture d'un texte sollicité pour le blogue de Start-up Canada : « Winning Customers with Market-Driven Innovation ». Le texte démontre l'importance de la recherche orientée vers le marché.
- La participation à l'École d'innovation d'Innoventures Canada. Les ateliers offerts comprennent une présentation sur la recherche appliquée et sur l'innovation orientée vers le marché d'autres organismes de recherche provinciaux et du Conseil national de recherches.
- La contribution à de nombreux études d'innovation, comités et études.

La poussée technologique contre la traction du marché



EMPLOYÉS DU RPC

Prix d'excellence 2012-2013

Chaque année, le RPC reconnaît le travail d'une personne ou d'une équipe qui a accompli une réalisation importante au sein du RPC. Le prix d'excellence 2012-2013 a été remis à l'équipe du service de l'Alimentation, des pêcheries et de l'aquaculture (APA) pour le projet Analyse des coliphages spécifiques au mâle (CSM), un nouvel outil pour l'évaluation de l'efficacité du traitement des eaux usées.

Le coliphage spécifique au mâle est un virus que l'on trouve communément dans les effluents d'eaux usées et qui peut être utilisé comme indicateur viral de pollution fécale humaine dans l'eau ainsi que chez les mollusques et les crustacés.

Le RPC a mis sur pied plusieurs méthodologies de culture et d'analyse des CSM en réponse aux demandes des ministères fédéral et provincial. Ces méthodologies ont servi de fondement à huit projets destinés à évaluer l'efficacité du traitement des eaux usées issues d'usines d'épuration des eaux usées, d'établissements de transformation du poisson ainsi que d'un poste de quarantaine et de recherche fédéral. Les résultats ont contribué à la réévaluation de la limite permise des lieux de récolte des crustacés et des mollusques, au respect des nouvelles réglementations par l'industrie, et, ils ont permis la tenue de recherches d'amélioration des produits à la fine pointe de la technologie. Ce projet représente une nouvelle source de revenus et est un excellent exemple de projet qui utilise la science pour répondre aux besoins de l'industrie. Il a été récompensé par le prix d'excellence 2012-2013 du RPC.

En remettant le prix, Éric Cook, directeur général, a fait remarquer que cette innovation était un parfait exemple de recherche et de développement orientés vers le marché. En effet, l'équipe a effectué des recherches en réponse à un besoin de l'industrie et elle a proposé une solution commerciale. »



Équipe récipiendaire du prix d'excellence 2012-2013 (de gauche à droite) :
Arrière : D' David Thumbi, D' Tony Manning, D' Ben Forward, M. Eric Johnsen
Avant : Mme Jessica Jones, Mme Rebecca Liston, Mme Renee Jeffrey,
Mme Lenora Fanjoy

Reconnaissance des années de service des employés 2012-2013

5 ans	Rachael Douglass Nick Spinney Darren Tarr
10 ans	Josh Perry Tony Wilkins Erin Craig Bruce Phillips Karla McLellan
15 ans	Keith McLellan Julian Cristian
20 ans	D' Pawel Kielczynski Troy Smith
25 ans	Frances Ferguson Lenora Fanjoy
30 ans	Sheila Burns Rob McFee

Équipe des cadres supérieurs du RPC (31 Mars 2013)

Cadres de direction

Eric Cook, directeur exécutif/chef de la direction
Stephen Fox, directeur de l'exploitation/directeur financier

Directeurs de services

John Aikens, systèmes mécaniques & diagnostics et métallurgie physique
Eric Cook, procédés et écotechnologie
D' Ben Forward, aliments, pêches et aquaculture
Ross Kean, chimie analytique inorganique
Bruce Phillips, chimie analytique organique

Responsables de sections

Leo Cheung, services industriels et miniers
Thelma Green, services de la qualité d'air
D' John Macaulay, spectrométrie de masse à haute résolution
John Speelman, métallurgiste supérieur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ken Reeder, ing.

Président du conseil d'administration
(Ancien) président et chef de la direction de Neil and Gunter Ltd.
Saint John (N.-B.)

Eric Cook, ing.

Directeur exécutif et chef de la direction, RPC, Fredericton (N.-B.)

D^r Bev Bacon

Président, RDI Strategies Inc., Fredericton (N.-B.)

David Beattie, ing.

Consultant principal, exp.com, Fredericton (N.-B.)

Stephen Beatty, CMA

Président, Integrated Project Services Inc., Shediac Bridge (N.-B.)

Lee Corey

Président, Corey Nutrition Company, Fredericton (N.-B.)

Bob Crawford, ing.

(Ancien) vice-président d'Énergie NB, Mactaquac (N.-B.)

Doug Ettinger

Président et chef de la direction, Scotsburn Dairy Group,
Scotsburn (N.-É.)

Daniel Laplante

Directeur des opérations
Enseignes Pattison Sign Group, Edmundston (N.-B.)

Bill Levesque

Sous-ministre, Développement économique, Fredericton (N.-B.)

D^{re} Sharon McGladdery

Directrice, station biologique de St. Andrews
St. Andrews (N.-B.)

Michelyne Paulin

Directrice régionale – Atlantique
Affaires étrangères et Commerce international Canada, Moncton (N.-B.)

Passion pour notre collectivité : Les employés du RPC redonnent à la collectivité

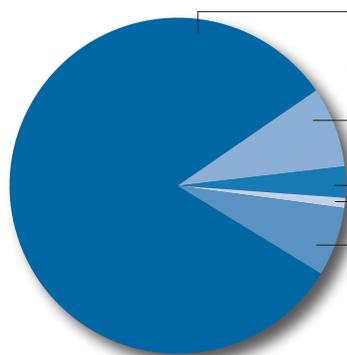
Le RPC a choisi Centraide et ses partenaires comme œuvre de bienfaisance officielle de l'entreprise, et nos employés ont répondu à notre appel de générosité en grand nombre. En 2012-2013, les dons du RPC ont dépassé le montant cible par une marge confortable. Nous avons également remarqué que le nombre de donateurs participants a augmenté. En raison de cet engagement, les employés du RPC ont reçu un prix du mérite spécial de Centraide. Et nous ne nous sommes pas arrêtés là. Nous avons aussi amassé des dons considérables pour la banque alimentaire de Fredericton et participé au programme « Partenaires pour la vie » de la Société canadienne du sang, qui encourage la population à faire des dons de sang.

Les employés du RPC s'investissent dans plusieurs autres efforts de bienfaisance qui contribuent à améliorer notre collectivité.



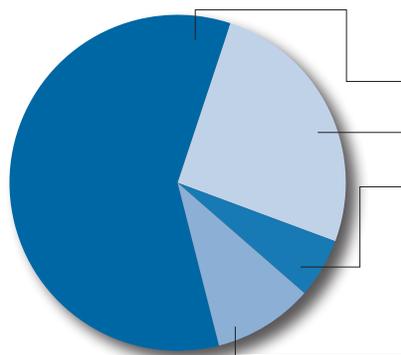
POINTS SAILLANTS DES REVENUS

SOURCES DE REVENUS



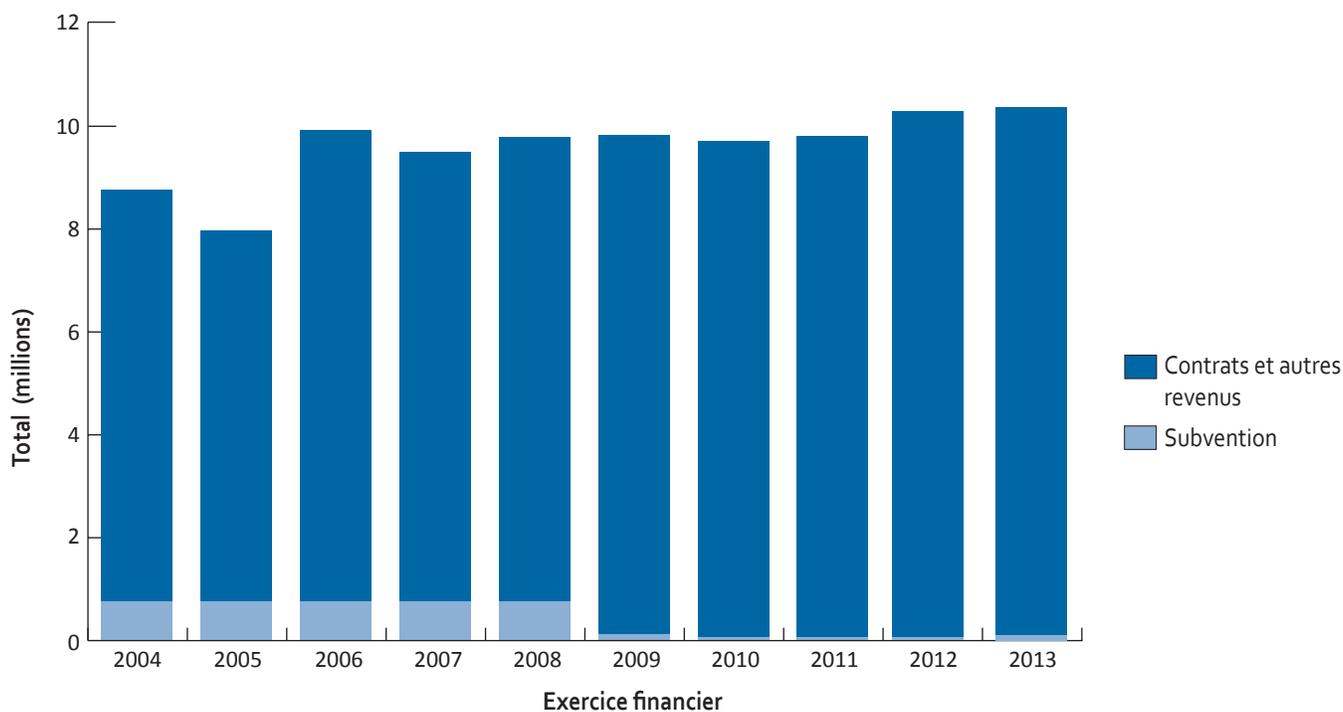
	2012-2013	2011-2012
Industrie	8 420 401 \$	8 526 678 \$
Contrats gouvernement fédéral	798 999	776 724
Contrats gouvernement provincial	309 922	369 255
Subvention gouvernement provincial	100 000	50 000
Autres	683 003	547 504
Total	10 312 325 \$	10 270 161 \$

RÉPARTITION DES REVENUS DE L'INDUSTRIE



	2012-2013	2011-2012
Entreprises comptant moins de 200 employés	4 971 905 \$	4 843 400 \$
Entreprises comptant plus de 200 employés	2 153 300	2 497 431
Industrie étrangère	483 803	484 198
Autres	811 393	701 649
Total	8 420 401 \$	8 526 678 \$

TOTAL DES REVENUS 2004-2013





LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'honorable David Alward
Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick
- et -
Au président et aux membres du
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2013, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des flux de trésorerie, et des gains et pertes de réévaluation pour les exercices clos le 31 mars 2013, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ces activités, de l'évolution de ces soldes de fonds, ces flux de trésorerie, et ces gains et pertes de réévaluation pour les exercices clos le 31 mars 2013, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson, c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 2 octobre 2013

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 MARS 2013

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	31 mars 2013	31 mars 2012
ACTIFS				
Actif à court terme				
Encaisse	987 563 \$	-	987 563 \$	858 622 \$
Débiteurs	1 826 352	-	1 826 352	1 632 184
Travaux en cours	132 342	-	132 342	180 285
Frais payés d'avance	80 841	-	80 841	72 221
	<u>3 027 098</u>	<u>-</u>	<u>3 027 098</u>	<u>2 743 312</u>
Placements de portefeuille (Note 4)	2 332 851	5 671 045	8 003 896	7 645 309
Immobilisations, nettes (Note 5)	-	2 863 151	2 863 151	2 808 281
	<u>5 359 949 \$</u>	<u>8 534 196 \$</u>	<u>13 894 145 \$</u>	<u>13 196 902 \$</u>
PASSIF ET SOLDES DE FONDS				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 004 660 \$	-	1 004 660 \$	972 567 \$
Recettes reportées	295 782	-	295 782	377 686
Effets à payer à court terme (Note 6)	-	18 152	18 152	28 591
	<u>1 300 442</u>	<u>18 152</u>	<u>1 318 594</u>	<u>1 378 844</u>
Passif à long terme				
Prestations de retraite accumulées (Note 7)	1 025 200	-	1 025 200	961 100
Prestations de maladie accumulées (Note 7)	71 000	-	71 000	68 200
Effets à payer	-	-	-	18 152
	<u>1 096 200</u>	<u>-</u>	<u>1 096 200</u>	<u>1 047 452</u>
Contributions reportées (Note 8)	-	10 403	10 403	22 108
Soldes de fonds				
Non affectés	2 963 307	-	2 963 307	3 536 750
Affectés à l'interne (Note 9)	-	5 671 045	5 671 045	4 472 318
Investis en immobilisations	-	2 834 596	2 834 596	2 739 430
	<u>2 963 307</u>	<u>8 505 641</u>	<u>11 468 948</u>	<u>10 748 498</u>
	<u>5 359 949 \$</u>	<u>8 534 196 \$</u>	<u>13 894 145 \$</u>	<u>13 196 902 \$</u>

Approuvé par le conseil

 président

 directeur général

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2013

	2013	2012
RECETTES		
Recettes d'exploitation	9 834 613 \$	9 876 494 \$
Subvention d'exploitation		
Province du Nouveau-Brunswick	100 000	50 000
Placement	231 204	187 744
Divers	144 708	155 923
Gain sur vente	1 800	-
	10 312 325	10 270 161
DÉPENSES		
Frais d'exploitation	7 021 249	7 125 982
Administration	2 175 369	2 050 942
Amortissement (Note 5)	518 346	522 922
Mauvaises créances	40 697	12 422
	9 755 661	9 712 268
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	556 664 \$	557 893 \$

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2013**

	2013	2012
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice	413 393 \$	344 979 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	183 471	36 692
Montants reclassés à l'état des résultats :		
(Gains)/pertes réalisés en cours d'exercice	(19 685)	31 722
Variation des gains de réévaluation cumulés pour l'exercice	163 786	68 414
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice	577 179 \$	413 393 \$

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES CHANGEMENTS DANS LES SOLDES DE FONDS
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2013**

	Exploitation non affectée	Capital affecté par le conseil	Capital investi en immobilisations	Total 2013	Total 2012
SOLDE, en début d'exercice	3 536 750 \$	4 472 318 \$	2 739 430 \$	10 748 498 \$	10 122 191 \$
Excédent des recettes sur les dépenses	556 664			556 664	557 893
Changement aux gains de réévaluation cumulés	163 786			163 786	68 414
Gain sur achat	(1 800)	1 800		-	-
Achat d'immobilisations		(584 921)	584 921	-	-
Réduction des effets à payer	(10 439)	(18 152)	28 591	-	-
Amortissement des immobilisations	518 346		(518 346)	-	-
Transfert interfonds (Note 9)	(1 800 000)	1 800 000		-	-
SOLDE, fin d'exercice	2 963 307 \$	5 671 045 \$	2 834 596 \$	11 468 948 \$	10 748 498 \$

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2013**

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	Total 2013	Total 2012
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :				
Activités d'exploitation				
Excédent des recettes sur les dépenses	556 664 \$	-	556 664 \$	557 893 \$
Amortissement	518 346	-	518 346	522 922
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	(137 757)		(137 757)	111 621
Encaisse nette provenant des activités d'exploitation	937 253	-	937 253	1 192 436
Activités d'investissement en immobilisations				
Achat d'immobilisations	-	(584 921)	(584 921)	(545 265)
Activités de placement				
Achat ou transfert des placements de portefeuille	991 688	(1 186 488)	(194 800)	(466 596)
Activités de financement				
Réduction des effets à payer	-	(28 591)	(28 591)	(28 591)
Transfert interfonds (Note 9)	(1 800 000)	1 800 000	-	-
Encaisse nette provenant des activités de financement	(1 800 000)	1 771 409	(28 591)	(28 591)
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	128 941	-	128 941	151 984
Encaisse, début de l'exercice	858 622	-	858 622	706 638
ENCAISSE, fin de l'exercice	987 563 \$	-	987 563 \$	858 622 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2013

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est une organisation gouvernementale sans but lucratif constituée en 1962 par la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers.

(a) Comptabilité par fonds

Les recettes et les dépenses relatives aux services rendus et à l'administration sont comptabilisées dans le fonds d'exploitation. Le fonds des immobilisations comprend les actifs, les passifs, les gains et les dépenses qui sont liés à l'acquisition, à la disposition et au financement des immobilisations ainsi que le montant net des actifs affectés aux immobilisations.

(b) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

(c) Constatation des recettes

Les recettes sont considérées gagnées et sont constatées au fonds d'exploitation au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés mais non facturés apparaît sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérées comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains réalisés et les pertes sur les investissements. Tout revenu de placement est comptabilisé dans le fonds d'exploitation dans l'exercice au cours duquel il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées dans les recettes dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée pour être constatée dans la période subséquente. Les subventions sans restrictions sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

(d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des créditeurs, des charges à payer et des effets à payer.

Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Les autres instruments financiers du Conseil sont constatés à une valeur comptable considérée comme une approximation de la juste valeur. Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 :

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif autres que les prix cotés compris au niveau 1 et observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

2. Principales conventions comptables (continué)

(e) Instruments financiers - suite

Les gains et pertes non réalisés en raison de changements à la juste valeur estimée des instruments financiers sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'État des gains et pertes de réévaluation à l'État des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

(f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les valeurs à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les valeurs à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés sur l'état des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la valeur marchande hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la date de l'état financier. Les valeurs à revenu fixe sont classées au niveau 2, selon la valeur marchande hiérarchisée, et sont comptabilisées à leur juste valeur selon RBC Marché des Capitaux à la date de l'état financier.

(g) Pension

Les employés à temps plein du Conseil participent à la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le Conseil et ses employés. Les contributions de l'employeur à ce régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées. Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2013, les contributions totales de l'employeur étaient de 390 246 \$ (2012 – 375 370 \$).

La prestation des services d'administration des pensions est assurée gratuitement par le Bureau des ressources humaines du Nouveau-Brunswick.

(h) Prestations de retraite accumulées

Les employés qui ont commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2012 et extrapolée au 31 mars 2013.

(i) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2012 et extrapolée au 31 mars 2013.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les importantes estimations qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations sont amorties.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Gestion des risques

Au moment d'investir, le Conseil applique une politique de placement prudente (voir note 11) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant un paiement d'avance par les clients à risque élevé. L'exposition du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivalait à 1 826 352 \$ au 31 mars 2013.

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations.

L'exposition au risque de crédit n'a pas connu de variation importante au cours de cet exercice.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir faire face à un engagement à temps ou à un prix raisonnable. Comme le solde des placements de fonds liquides et de portefeuille du Conseil dépasse ses engagements futurs, il ne s'expose pas à un risque de liquidité important.

iii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les placements du Conseil dans les valeurs à revenu fixe sont généralement détenus jusqu'à maturité, diminuant ainsi les répercussions des fluctuations de taux sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

iv) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Le Conseil n'effectue qu'un nombre négligeable d'opérations en devises étrangères avec ses clients et fournisseurs.

Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains et également en une portion de comptes débiteurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2013 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines	
Débiteurs	220 828 \$
Titre de capitaux propres	470 553
	<hr/>
	691 381 \$

Une hausse ou une baisse du taux de change de l'ordre de 1 % entraînerait, selon le cas, une augmentation ou une diminution de l'ordre de 6 914 \$ de la valeur de ces actifs.

4. Placements de portefeuille

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	2013	2012
Titre de capitaux propres	Niveau 1	2 620 206 \$	2 333 358 \$
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	5 383 690	5 311 951
		<hr/>	<hr/>
		8 003 896 \$	7 645 309 \$

5. Immobilisations

	Taux d'amortissement	2013		2012	
		Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Véhicule	25 %	20 937 \$	5 234 \$	15 703 \$	- \$
Matériel informatique	25 %	1 705 490	1 641 185	64 305	54 949
Équipement d'exploitation	12,50 %	10 187 875	8 819 234	1 368 641	1 296 269
Terrain et bâtiments	3 %	3 132 715	1 718 213	1 414 502	1 457 063
		<u>15 047 017 \$</u>	<u>12 183 866 \$</u>	<u>2 863 151 \$</u>	<u>2 808 281 \$</u>

L'amortissement se compose des montants suivants :

	2013	2012
Amortissement des actifs	530 051 \$	543 498 \$
Amortissement des contributions reportées	(11 705)	(20 576)
	<u>518 346 \$</u>	<u>522 922 \$</u>

6. Effets à payer

	2013	2012
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, 7 500 \$ payables sur une base trimestrielle d'ici au 1 ^{er} novembre 2013	18 152 \$	46 743 \$
Moins : tranche échéant à moins d'un an	(18 152)	(28 591)
	<u>- \$</u>	<u>18 152 \$</u>

7. Prestations futures des employés

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1^{er} avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

Taux d'actualisation	3,5 %
Hausse salariales	3,5 %
Âge de retraite	60 ans
Probabilité de congés de maladie excédentaires	6,5 %

	2013		2012	
	Prestations de retraite	Prestations de maladie	Prestations de retraite	Prestations de maladie
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 044 500 \$	74 000 \$	904 400 \$	66 400 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	65 200	4 900	57 900	5 400
Intérêts sur obligation	36 900	2 600	41 500	3 000
Paiements de prestations	(43 200)	(5 100)	(18 400)	(4 800)
Perte actuarielle	-	-	59 100	4 000
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 103 400	76 400	1 044 500	74 000
Perte actuarielle non amortie	(78 200)	(5 400)	(83 400)	(5 800)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 025 200 \$	71 000 \$	961 100 \$	68 200 \$

8. Contributions reportées

Les contributions reportées dans le fonds des immobilisations représentent la portion non amortie des contributions externes au coût d'immobilisations spécifiques. L'amortissement des contributions reportées, calculé au même taux que l'amortissement des actifs auquel il se rapporte, est déduit de la dépense d'amortissement aux fins de présentation.

Pour l'exercice, les variations du solde des contributions reportées dans le fonds des immobilisations sont les suivantes :

	2013	2012
Contributions reportées au 1 ^{er} avril	22 108 \$	42 684 \$
Amortissement des contributions reportées	(11 705)	(20 576)
Contributions reportées au 31 mars	10 403 \$	22 108 \$

9. Transferts interfonds et soldes de fonds affectés à l'interne

Le conseil d'administration du Conseil a affecté à l'interne des ressources totalisant 5 671 045 \$ au 31 mars 2013 (2012 – 4 472 318 \$). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital, et ne peut être utilisé à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Il comprend un transfert de 1 800 000 \$ du fonds d'exploitation au fonds des immobilisations le 31 mars 2013 (comparativement à 600 000 \$ en 2012).

10. Transactions entre apparentées

Au cours de l'année, le Conseil a dispensé des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Le Conseil assure la prestation de ces services en vertu de ses conditions habituelles.

	2013	2012
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice	868 781 \$	1 176 717 \$
Comptes recevables au 31 mars	45 543 \$	239 939 \$

11. Gestion de l'actif net

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de son actif net est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques. Le Conseil y parvient en assurant une gestion quotidienne solide des flux de trésorerie et en comparant régulièrement les recettes et dépenses aux budgets annuels d'exploitation et d'investissement.

La répartition des placements ciblée dans la politique de placement du Conseil est la suivante :

Espèces et quasi-espèces	10 %
Revenu fixe	65 %
Capitaux propres	25 %

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

12. Chiffres de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés ou retraités afin de veiller à leur conformité à la présentation de l'exercice en cours.